



PRÉFET DE L'ESSONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évry-Courcouronnes, le 09/02/2021

Épisode neigeux des 9 et 10 février 2021 et prévisions pour les prochaines heures

Météo France confirme la perturbation neigeuse à partir de 20h00 en Essonne avec une tenue possible au sol à compter de 21h00. Des cumuls entre 3 et 7 cm du nord au sud du département sont prévus. Des chutes de neige sont attendues toute la nuit jusqu'en milieu de matinée avec des rafales de vent de 20 à 30km/h à partir de cette nuit, avec des pointes potentiellement à 40km/heure laissant craindre localement des formations de congères.

Les températures avoisineront les -3 à -0 degré cette nuit et perdureront toute la journée de mercredi.

Au regard de ces éléments, le préfet de l'Essonne a décidé de pré-alerter le Centre Opérationnel Départemental (COD) de la préfecture dès ce soir 20h00 et de l'activer à compter de 6h00 du matin. Les services de l'État et le Conseil départemental seront en alerte pour assurer la sécurité des essonniens.

Par arrêté préfectoral, la circulation des véhicules destinés au transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 7,5 tonnes, des véhicules de transport des personnes et des véhicules de transport de matières dangereuses sur les routes départementales de l'Essonne est interdite à compter de 20h00 ce jour.

Par arrêté zonal la circulation sur la N118 est interdite à l'ensemble des usagers à compter de 21h00 ce jour.

Les services spéciaux des transports scolaires sont interdits à compter du 10 février 00h00 sur l'ensemble du réseau départemental. Les écoles resteront toutefois ouvertes, même si les cours en distanciel seront privilégiés à chaque fois que cela sera possible.

Le préfet de l'Essonne attire l'attention sur la nécessité de respecter strictement le couvre-feu et recommande aux automobilistes d'observer la plus grande prudence durant leurs déplacements en les limitant au strict nécessaire, mais aussi de se tenir informés de l'évolution des conditions de circulation.

**Bureau de la Représentation de l'État et de la
Communication Interministérielle
Préfecture de l'Essonne**



@PREFET91



prefet.delessonne

Conseils de comportement :

Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.

- * Privilégiez les transports en commun.
 - * Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de Bison Futé.
 - * Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
 - * Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
 - * Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
 - * Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
 - * Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
 - * Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
 - * N'utilisez pas pour vous chauffer :
 - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu.
- Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Renseignez-vous :

- sur les conditions de circulation : www.bison-fute.gouv.fr [circulation nationale] et www.sytadin.fr [circulation en Île-de-France] ;
- sur les conditions météorologiques : www.meteo.fr ;
- sur les informations et les conseils pratiques dans les médias : stations de radio notamment France bleu 107.1 pour la région Île-de-France et radio autoroutière 107.7 FM pour l'ensemble du réseau, chaînes de télévision, notamment France 3 IDF pour la région Île-de-France.